



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-93148>

Département(s) de publication : 30

Annonce n° 24-93148

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-6932

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Nîmes Métropole (30)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24300064300045

Ville : Nîmes Cedex 9

Code postal : 30947

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 30

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Sécurisation de la ressource en eau potable des communes de la Vaunage –
Tranche n°2 – Communes de Clarensac et Saint Côme

Code CPV principal - Descripteur principal : 45232410

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente opération vise à à sécuriser la desserte en eau potable des communes de Bernis, Langlade et Saint Dionisy à partir d'un autre lieu de captage (forage de Trièze Termes sur la commune de Bernis) conformément au schéma directeur de Nîmes Métropole. Dans le cadre de cette consultation, la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole agit en tant qu' entité adjudicatrice. La présente consultation ne se décompose pas en Lot. La dévolution en lots séparés risque de rendre techniquement difficile ou financièrement plus coûteuse l'exécution des prestations. En effet, la dévolution en lots séparés entraînerait, du fait de la technicité et de l'interdépendance des phases, des difficultés techniques liées à la nécessité de garantir la coordination et la maîtrise de l'enchaînement des tâches ainsi qu'une élévation du coût des travaux liée à la prise en compte de ces contraintes de coordination entre plusieurs entreprises. L'ensemble des prestations sera rémunéré par application des prix unitaires aux quantités réellement exécutées. Le marché comporte plusieurs tranches d'exécution suivantes : Tranche ferme : Réseau AEP DN350 et DN300 fonte sous RD14 entre le rond-point de Langlade et l'entrée d'agglomération de Clarensac + Réseau de refoulement EU DN 250 PEHD sous RD14 entre le chemin de la déchetterie de Caveirac et

le rond-point de Langlade ; Tranche optionnelle n°1 : Réseau AEP DN400 fonte - Langlade - Chemin des Cavaliers vers voie verte + réseaux EU et EP sous Chemin des Cavaliers ; Tranche optionnelle n°2 : Réseau AEP DN300 fonte sous RD14 dans agglomération de Clarensac + Renouvellement des réseaux EU sur emprise du chantier ; Tranche optionnelle n°3 : Regard d'interconnexion des réservoirs de Clarensac et Saint Côme. Le marché n'est pas reconductible.

Critères d'attribution : VALEUR TECHNIQUE : 50% PRISE EN COMPTE VOLET ENVIRONNEMENTALE : 10% PRIX DES PRESTATIONS : 40%

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

GROUPEMENT FAURIE SAS (mandataire) - 34130 ST AUNES / LAUTIER MOUSSAC / CISE TP - 3 157 080.61 EUR HT

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/08/2024